

alliées au Japon. Le général MacArthur signa cet instrument de reddition au nom des Puissances alliées. Le colonel Moore Cosgrave, attaché militaire au haut commissariat du Canada en Australie, signa au nom du Canada en même temps que les représentants des neuf autres puissances belligérantes.

Les Alliés devaient dès lors veiller à l'exécution des conditions de la reddition. Les États-Unis proposèrent la création d'une Commission consultative de l'extrême Orient, composée de représentants des puissances qui s'étaient battues contre le Japon. La Commission avait pour mission de formuler des vœux quant à « l'élaboration de décisions de principe et de normes selon lesquelles pourra être déterminée l'exécution par le Japon des obligations contractées aux termes de l'instrument de reddition ». L'Australie, la Grande-Bretagne, le Canada, la Chine, la France, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et les Philippines se rendirent à l'invitation des États-Unis de participer aux travaux de cet organisme. L'URSS refusa à cause du caractère purement consultatif de la Commission. Le 30 octobre 1945, la Commission se réunit pour la première fois à Washington et continua de se réunir pendant les deux mois qui suivirent, en vue d'étudier les conditions du désarmement et du rétablissement du Japon. Elle se rendit dans ce pays en décembre et revint à Washington en février 1946.

Au cours de décembre 1945, les ministres des Affaires étrangères de l'Union soviétique, des États-Unis et du Royaume-Uni se mirent d'accord à Moscou, pour élargir la participation alliée au contrôle du Japon durant la période d'occupation. Ils décidèrent de créer un Conseil allié pour le Japon, qui représenterait les quatre Grandes Puissances et dont le siège serait à Tokio. Le Conseil aurait pour mission de se concerter avec le Commandant suprême et de le conseiller sur les questions intéressant « l'exécution des termes de la reddition, l'occupation et le contrôle du Japon et toutes directives supplémentaires ». Le président du Conseil serait le Commandant suprême ou son suppléant. Les autres membres seraient des représentants de la Chine, de l'Union soviétique et du Royaume-Uni. Le Royaume-Uni offrit de partager ses responsabilités de membre avec les autres pays du Commonwealth. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Inde acceptèrent cette offre et, depuis, l'Australie a représenté ces trois pays au sein du Conseil allié pour le Japon. Le Canada n'a pas pris part à ce plan de représentation collective, estimant que les instructions de divers pays du Commonwealth ne pourraient pas être coordonnées et formulées effectivement par un délégué qui représenterait à la fois plusieurs pays. Dans l'événement, le Conseil allié pour le Japon, du fait que ses réunions étaient publiques et souvent marquées de débats acrimonieux entre les représentants des Soviétiques et ceux des États-Unis, n'a guère eu d'influence sur le Commandant suprême.

Avec le consentement de la Chine, les ministres des Affaires étrangères des trois Grandes Puissances firent aussi connaître, le 27 décembre, à leur Conférence de Moscou, les attributions d'une Commission pour l'extrême Orient destinée à remplacer la Commission consultative de l'extrême Orient. L'Union soviétique serait représentée dans le nouvel organisme. Sauf cette addition, les membres de la Commission restaient les mêmes. La Commission consultative quitta le Japon à destination de Washington. A l'arrivée du représentant soviétique elle se transforma en Commission pour l'extrême Orient. L'ancienne ambassade du Japon à Washington devint le siège de la nouvelle Commission. C'est là qu'elle tint sa première réunion, le 26 février 1946. Le principal représentant du Canada était à cette époque l'honorable

Lester B...
pour sup...
liaison au...
La C...
plus éter...
le poser...
l'exécution...
le princ...
États-Un...
décisions



suprême
principe d...
Japon pa...
suprême a...
de ses dir...
Il est
un quel...
suprême,
principe r...
Bien
dans l'exe...
conférenc